

Budget 2026

Mot de la directrice générale

C'est avec plaisir que je vous présente le budget de fonctionnement et d'investissement de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour l'exercice financier 2026, adopté par notre nouveau conseil le 26 novembre 2025.



Le moins que l'on puisse dire, c'est que ça va bouger cette année! En gestion des matières résiduelles, plusieurs projets importants marqueront 2026. L'avancement du futur centre de tri au lieu d'enfouissement technique de Frampton demeure un chantier majeur pour notre organisation.

Nous commencerons aussi les travaux d'optimisation de l'écocentre régional situé à Sainte-Marie, à la suite du rapatriement de sa gestion à l'interne. De belles nouveautés vont en découler, dont la gratuité pour les citoyens de notre MRC! À cela s'ajoute aussi l'implantation d'un projet-pilote de collecte des encombrants dans certaines municipalités, qui permettra à leur population de bénéficier d'un service sur appel directement à la porte.

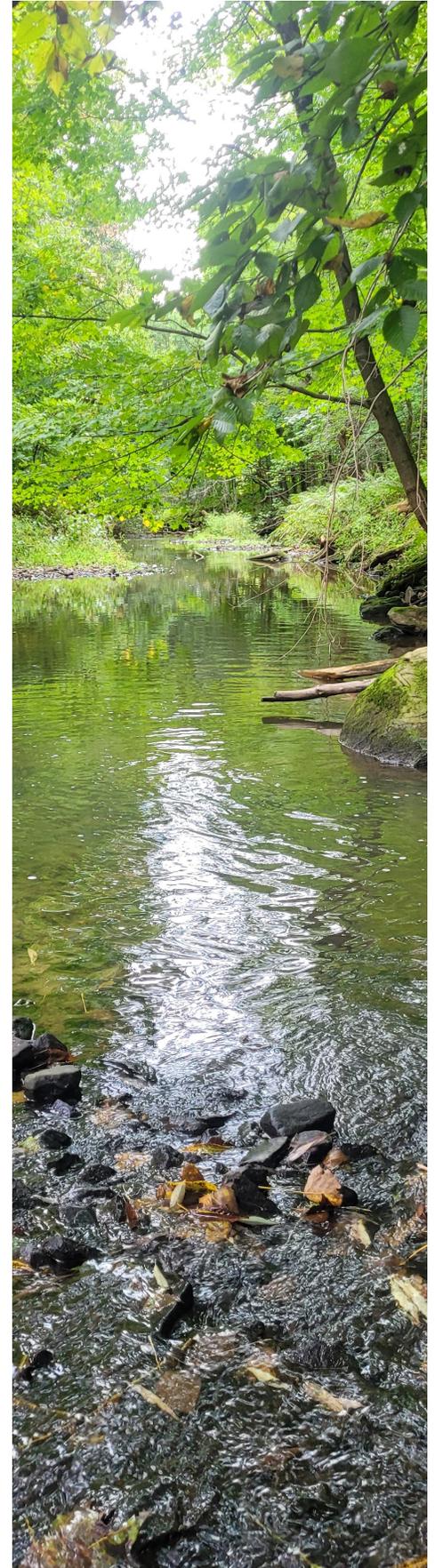
Sur le plan du développement local, des contributions financières seront octroyées en cours d'année dans le cadre de la Signature innovation de La Nouvelle-Beauce « Fière ruralité, une culture à partager ». Notre MRC soutiendra des projets innovants qui valorisent notre ruralité, non seulement comme espace habité, mais comme culture vivante et rassembleuse.

En matière de sécurité incendie, l'année sera marquée par le début des visites d'inspection sur le terrain réalisées par notre préventionniste agricole, en appui à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques.

Pour ce qui est de nos outils de travail et des opérations internes, des projets de mise à niveau technologique seront réalisés, notamment pour le service de sécurité incendie et celui du transport adapté.

La concrétisation de ces projets offrira des bénéfices tangibles à la population et renforcera la qualité de nos services. L'expertise de notre équipe, combinée à l'arrivée de notre nouveau conseil, nous permet d'aborder 2026 avec énergie et une vision renouvelée pour notre territoire.

Nancy Labbé
Directrice générale



En bref

Le budget de fonctionnement 2026 (avant conciliation aux fins fiscales et amortissement) s'élève à 13 891 493 \$, ce qui correspond à une hausse de 1 320 881 \$ (10.52 %) par rapport au budget précédent adopté en novembre 2024. Les éléments importants qui ont une incidence sur cette variation se détaillent comme suit :



Contributions financières aux promoteurs dans le cadre du projet Signature innovation (remboursables par le Fonds région et ruralité — Volets 2 et 3). Le total des contributions financières prévues au budget 2026 pour ce projet est de 1 270 000 \$.	+ 870 000 \$
Rémunération (Arrivée d'un nouvel employé au CRGD, embauche d'une préposée à l'entretien ménager, augmentation des heures en évaluation explicable par un nombre plus important de visites aux 9 ans à réaliser et augmentations salariales selon la convention collective en vigueur)	+ 313 000 \$
Travaux d'optimisation des activités du Centre de récupération et de gestion des déchets : décapage et fermeture de cellules	+ 335 000 \$
Changements informatiques : logiciel de sécurité incendie et frais liés à la géomatique	+ 60 000 \$
Mise en place d'un nouveau service pour les municipalités : la gestion et la collecte des encombrants	+ 44 000 \$
Diminution du nombre de transport adapté par rapport au budget 2025	- 160 000 \$
Diminution du nombre de fosses septiques à vider par rapport au budget 2025	- 77 000 \$
Dépenses relatives à la gestion de l'écocentre régional situé à Sainte-Marie relativement à la reprise en régie interne	- 77 000 \$

En ce qui a trait au budget d'investissement 2026, il s'élève à 11 287 156 \$. Deux projets importants influencent ce montant :

Construction d'un centre de tri au lieu d'enfouissement technique
Le projet était prévu pour 2025, mais a été reporté en 2026.

11 000 000 \$

Travaux à réaliser pour l'optimisation de l'écocentre régional situé à Sainte-Marie

167 238 \$

Changement de logiciel pour la répartition en transport adapté

71 917 \$

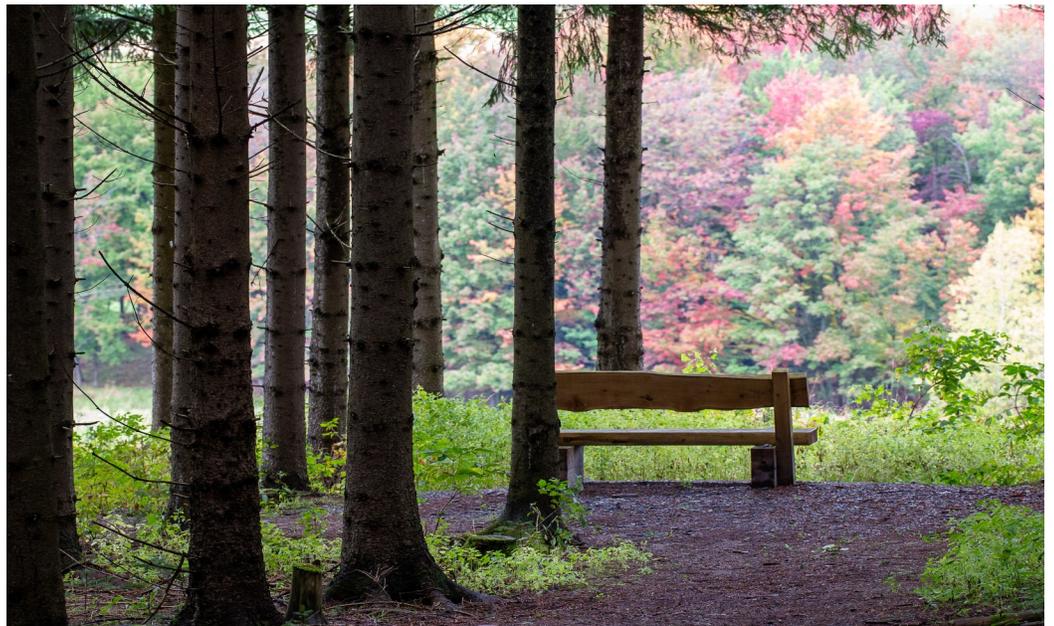
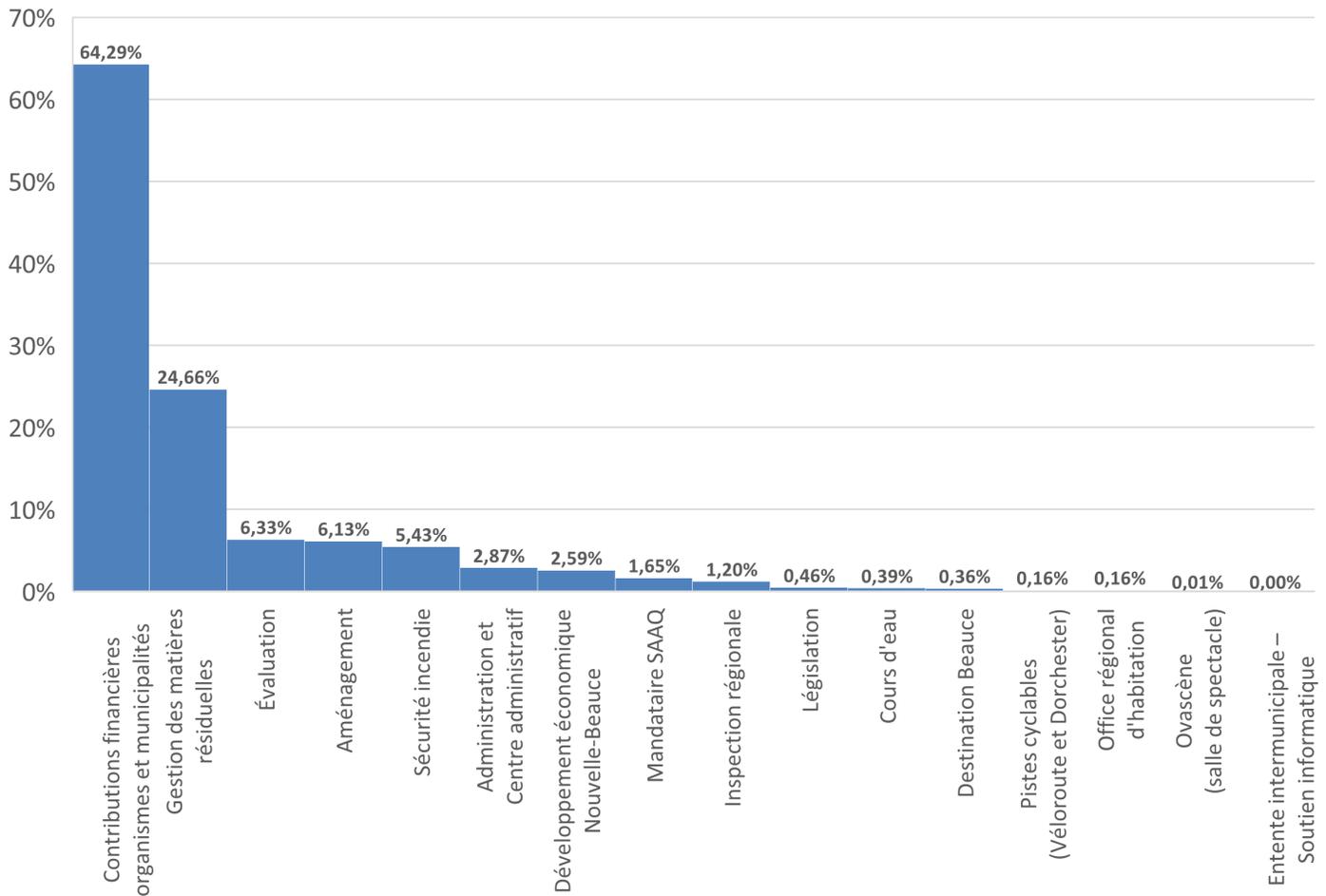


Quant au développement local et régional, il est fortement soutenu par la MRC, puisqu'elle redistribue plus de 2.5 M \$ en 2026 sur le territoire pour soutenir notamment :

- Développement économique Nouvelle-Beauce;
- Destination Beauce;
- L'Office d'habitation du Sud des Appalaches;
- La Salle de spectacle Méchatigan;
- Le Fonds d'intervention régionale;
(La Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce, des ententes sectorielles de concertation en Chaudière-Appalaches, effort pour la lutte contre la Berce du Caucase, la Société du patrimoine des Beaucerons, etc.)
- Le Fonds de soutien aux projets structurants et contributions financières aux promoteurs dans le cadre du projet Signature innovation.



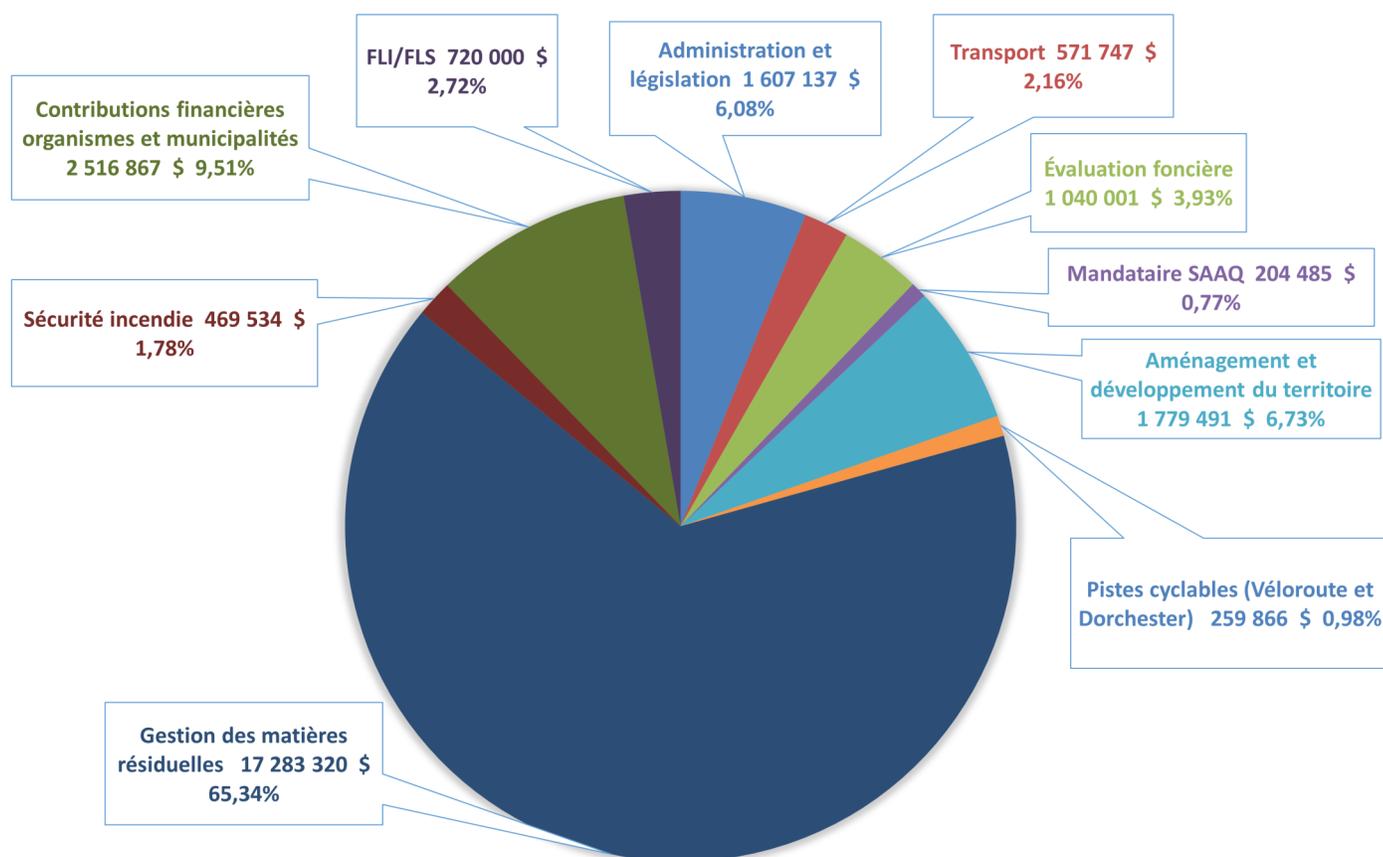
POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES DÉPENSES (FONCTIONNEMENT AVANT CONCILIATION AUX FINS FISCALES)



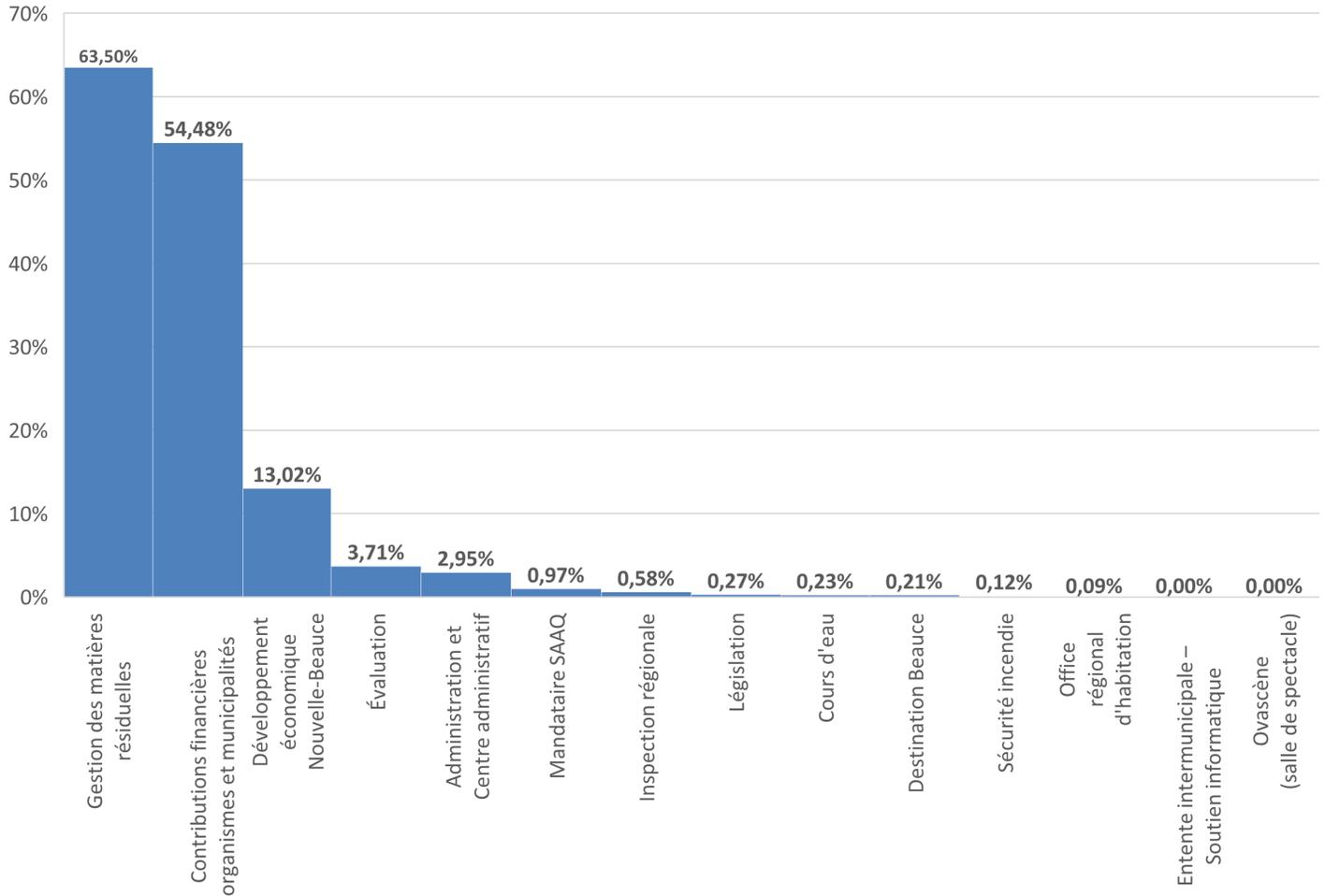
Dépenses de fonctionnement et investissement

(avant amortissement)

	2026	2025	VARIATIONS
Dépenses de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	13 891 493 \$	12 570 612 \$	+ 1 320 881 \$
Remboursement de la dette	315 810 \$	311 455 \$	+ 4 355 \$
Investissement	11 287 156 \$	10 581 345 \$	+ 705 811 \$
Affectation dans les réserves	111 724 \$	145 336 \$	-33 612 \$
Montant à pourvoir dans le futur (OMHS)	147 065 \$	147 065 \$	0 \$
Remboursement des fonds de roulement	0 \$	3 133 \$	- 3 133 \$
Fonds locaux FLI/FLS	699 200 \$	440 000 \$	0 \$
GRAND TOTAL (AVANT AMORTISSEMENT)	26 452 448 \$	24 198 946 \$	2 253 502 \$



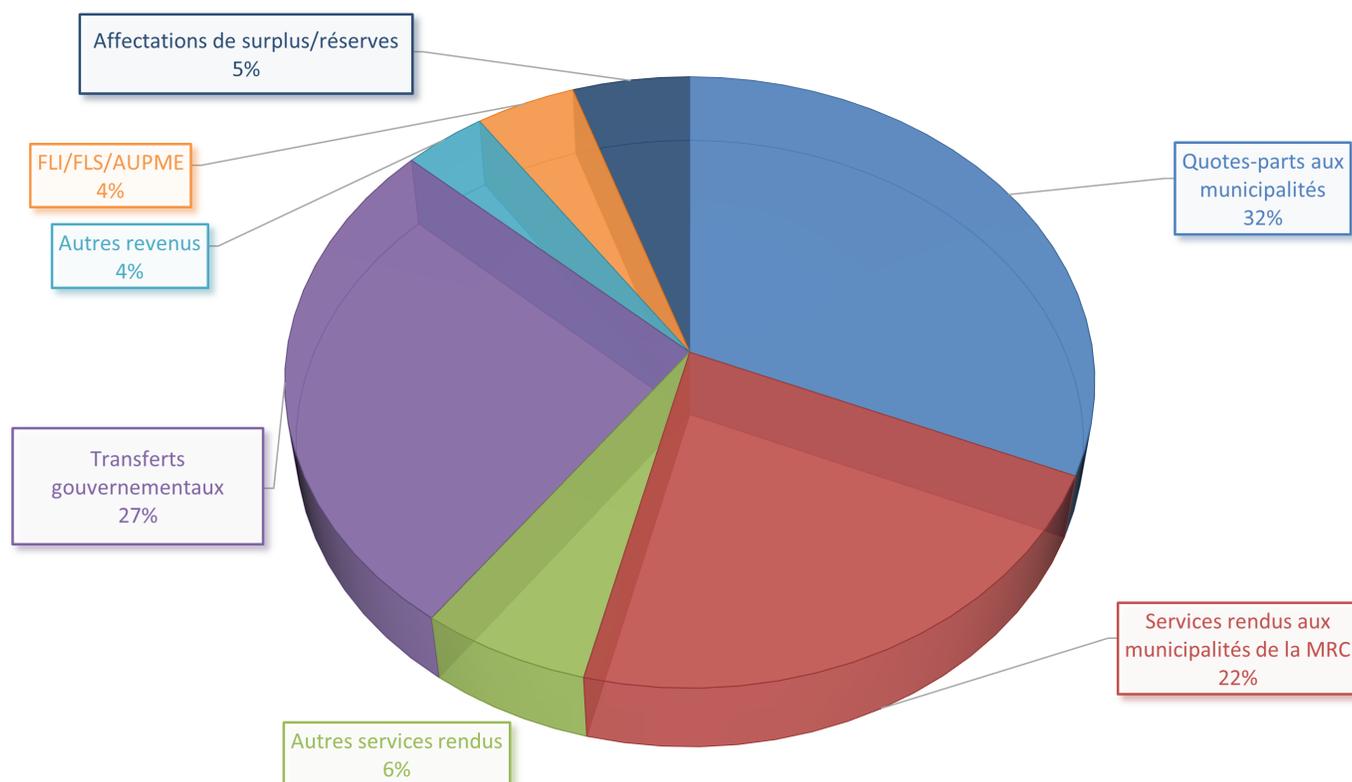
POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES DÉPENSES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)



Revenus

	2026	2025	VARIATIONS
Quotes-parts aux municipalités	4 933 851 \$	4 538 810 \$	+ 395 041 \$
Services rendus	4 490 651 \$	4 242 745 \$	+ 247 906 \$
Transferts gouvernementaux	4 206 229 \$	3 689 052 \$	+ 517 177 \$
Autres recettes	630 940 \$	631 487 \$	- 547 \$
Affectations de surplus/réserves	807 182 \$	468 798 \$	+ 338 384 \$
Règlement d'emprunt	11 010 000 \$	10 392 745 \$	+ 617 255 \$
Fonds locaux FLI/FLS	630 000 \$	380 000 \$	+ 250 000 \$
GRAND TOTAL	26 708 853 \$	24 343 637 \$	2 365 216 \$

RÉPARTITION DES REVENUS (EXCLUANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE CENTRE DE TRI)



Les **quotes-parts aux municipalités** ont augmenté de 8.70 %. Cela s'explique principalement par :

- des changements importants dans l'admissibilité des dépenses du FRR—Volet 2;
- la perte de la redevance à l'enfouissement, qui finançait une part du budget du PGMR ;
- une nouvelle activité obligatoire depuis 2025, soit la prévention incendie dans le milieu agricole. Le budget 2026 est pour une année complète.



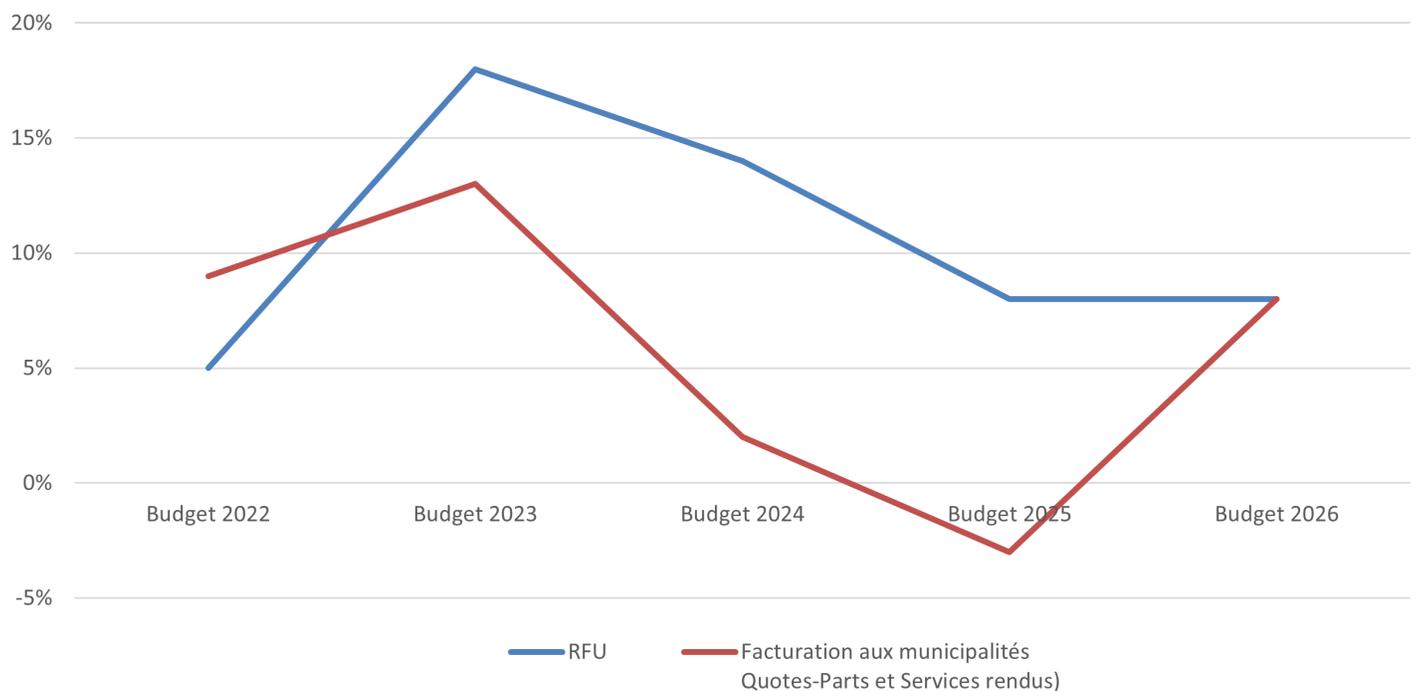


La **richesse foncière uniformisée** du territoire a, quant à elle, augmenté de 8.07 %.

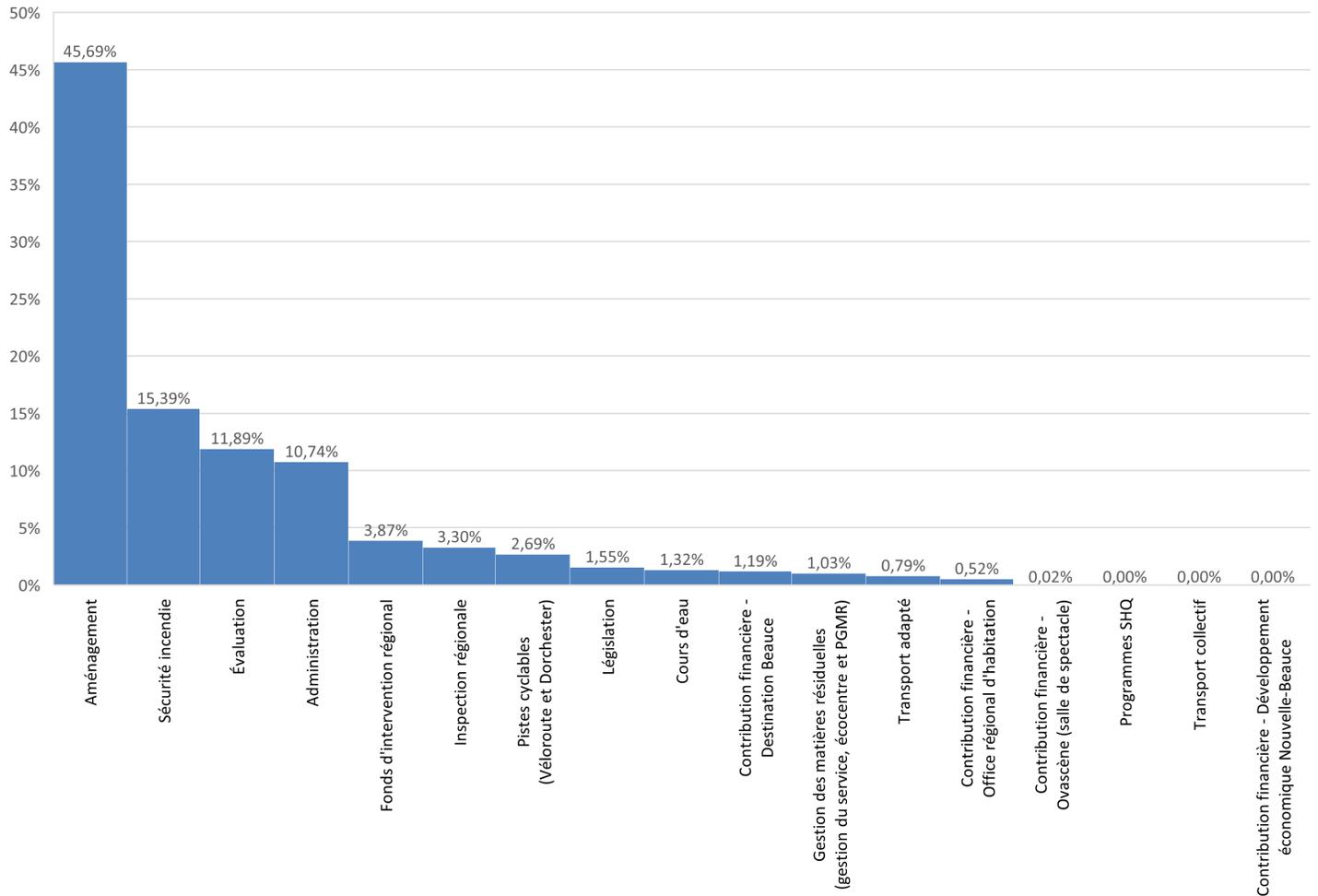
AUGMENTATION DE LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)

RFU 15 septembre 2024	RFU 15 septembre 2025	Nouvelles constructions et tenue à jour des rôles	Augmentation de valeurs	Croissance totale
6 829 959 089 \$	7 381 216 808 \$	233 437 700 \$	317 820 019 \$	551 257 719 \$

ÉVOLUTION DE LA FACTURATION AUX MUNICIPALITÉS PAR RAPPORT À LA RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE (RFU)



POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES QUOTES-PARTS





POIDS DES ACTIVITÉS DANS L'AUGMENTATION DES SERVICES RENDUS AUX MUNICIPALITÉS

